

PROCES – VERBAL

de la délibération du Conseil Municipal ordinaire

Date de convocation du Conseil le 22 novembre 2018

Séance du mardi 27 novembre 2018

Sous la présidence de Madame Claude LANG, Maire.

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

1. Mme BUHLER Clarisse
2. M. DIEUDONNÉ Vincent
3. Mme LANG Claude
4. M. DIEUDONNÉ Franck
5. M. DESGORCES Christophe

Absents excusés : M. Mathieu COTTEL, pouvoir à M. Vincent DIEUDONNÉ
Mme Marie-Laurence RAWUNG, pouvoir à Mme Clarisse BUHLER
M. Sébastien WITZ

Absents non excusés : Mme Valérie TRAGUS HERGALANT
M. Jonathan TRAGUS

Secrétaire de séance : M. Philippe Lecouturier, secrétaire de mairie

Ouverture de la séance à 20 heures.

Madame le Maire constate que le quorum n'est pas atteint et que le conseil municipal ne peut pas délibérer valablement.

Le conseil municipal se réunira trois jours francs après le 27 novembre, soit le samedi 1^{er} décembre 2018 à 15 heures, pour délibérer sur les mêmes points de l'ordre du jour.

Divers :

Début des travaux de sécurisation du carrefour pour l'accès au nouveau groupe scolaire intercommunal.
Pose de la structure du city-stade en décembre 2018. Plantations autour du terrain.
Pose des motifs de décoration de Noël par l'Uem.
Pose de l'armoire PMZ / fibre optique.

Madame le Maire lève la séance à 20h20.

Le Maire,

Signature des membres présents,

Mme Buhler C.

Madame Claude LANG

M. Dieudonné V.

M. Dieudonné F.

M. Desgorces C.

